



## Rencontre avec le cabinet du Haut-commissaire à la Jeunesse 10 Février 2009

### Présents à la rencontre

Emmanuelle Wargon, Loïc Duroselle,  
Élodie Sanschagrin, Chantal de Linares, Thomas Arnace, Yves de Curraize

Lors de cette rencontre, nous avons proposé d'être entendu sur deux points :

- L'INJEP, ses savoir-faire, ses compétences et les possibilités d'ouvertures pour l'avenir
- La mise en œuvre de la restructuration et l'absence de prise en considération des personnels

D'emblée, la directrice de cabinet a levé toute ambiguïté sur un hypothétique maintien de l'institut sur le site de Marly le Roi ; l'INJEP devra déménager. Le site restera dans la sphère jeunesse, mais rien n'est encore acté sur son utilisation future.

Nous avons présenté l'INJEP, sous l'angle de ses compétences, à savoir, lieu pivot d'échanges et d'interpellations croisées des acteurs du monde de la jeunesse et de la vie associative (chercheurs, élus, professionnels de jeunesse et du monde associatif, administratifs...). Nous avons également situé l'interdépendance des missions actuelles de l'institut : études, recherches, formation, publication, documentation.

Nous avons quand même porté l'attention sur l'unicité de la méthode de travail à l'INJEP qui alimente ses réseaux par sa construction de connaissances, ses expertises, ses publications (papiers et web), son centre de documentation, ses formations, lesquels réseaux en retour nourrissent sa réflexion et ses productions.

La directrice de cabinet a réaffirmé que si pour l'INJEP l'abandon du site de Marly le roi « le coup est déjà parti » et qu'on ne « reviendra pas en arrière », notre méthode est intéressante car elle est en phase avec les attentes du cabinet, qui en général travaille en relation étroite avec le terrain.

La directrice de cabinet nous a demandé si l'INJEP pouvait proposer des thématiques en articulation avec les sept orientations de travail qu'a posé le Haut-commissaire. Nous avons proposé les pistes suivantes :

- Socialisation des adolescents et citoyenneté (une expérimentation a déjà été menée avec la DJEPVA)
- Positionnement de l'INJEP comme institut des hautes études sur la jeunesse et la vie associative (formation de haut niveau des décideurs en s'inspirant de la méthode du cycle de consultant), avec un rôle interministériel fort
- Politique de masse de la formation et de la qualification des animateurs professionnels (prenant en compte le vecteur d'intégration et d'emploi que représente une entrée par un diplôme non professionnel, les formations universitaires ne devant pas être la seule filière pour parvenir à un haut niveau)
- Rapprochement avec les acteurs des associations d'éducation populaire qui devraient aboutir à un travail commun.
- Axe de recherche sur l'emploi des jeunes et la relation qualification / emploi, avec le secteur de l'animation comme terrain d'étude qui présente une articulation originale entre formation professionnelle et formation académique

Nous avons attiré l'attention du cabinet sur la mise en œuvre de la restructuration et nous nous sommes fait l'écho des difficultés vécues par les personnels et de leur malaise : manque de concertation et opacité sur la construction du projet du futur établissement, absence d'arrêté de restructuration, cellule reclassement ne disposant d'aucun moyens, incertitudes sur les indemnités, incertitude des personnels sur leur avenir.

La directrice de cabinet a pris acte de nos déclarations et nous a assurés que le Haut-commissariat reprenait la main sur le projet du futur INJEP, au moins sur la méthode de mise en œuvre de la restructuration (concertation avec les personnels, puis projet, puis organigramme...)

Durant l'heure et demi de notre rencontre, nous avons beaucoup été écoutés, sinon entendus. Nous avons laissé beaucoup de documents (Publications UDIP et UREF, mention des sites web, notes internes, catalogue des formations et des publications, revues, rapport d'activité...) permettant de mieux connaître l'institut.

Malgré la cordialité et la bienveillance dont ont fait preuve nos interlocuteurs, il nous est difficile d'évaluer les suites qui seront données à cette rencontre que nous envisageons comme un moyen de mieux faire appréhender l'INJEP et de faire entendre nos difficultés ainsi que le malaise croissant à l'institut.